

# ORSAC LIAISON

n°70  
Juillet 2016

La lettre de l'Organisation pour la santé et l'accueil



Une oeuvre en origamis réalisée sur la chapelle du CPA

## SOMMAIRE

### Dossier

Migrants: une halte sur la route ..... p. 2/3

Paroles d'acteurs: Tutorat et compagnonnage ..... p. 4/5

L'actualité des établissements ..... p. 6/7

**P**our notre assemblée générale en juin, nous aurions dû nous retrouver au Centre psychothérapique de l'Ain, pour entendre parler du nouveau projet d'établissement, de collaborations, d'ouverture, d'ambition... Or un volcan s'est réveillé sous nos yeux. Un rapport accablant a provoqué une tempête médiatique et nous a étrillés sans nuances et sans pitié. Nous avons mis en œuvre sans attendre des actions correctives, engagé les réorganisations et les analyses de fond qui s'imposaient. Nous avons donc reporté à l'an prochain notre rencontre au CPA, avec plus de sérénité pour la préparer. C'est La Freta qui nous a accueillis, sur le plateau d'Hauteville où l'Orsac est née il y a presque 80 ans. Si nous souffrons tous de la blessure d'un de nos établissements, je voudrais souligner la vitalité puissante qui émane de tous les projets que nous conduisons aujourd'hui. Ensemble nous pouvons

remettre en cause nos certitudes, éviter le repli sur soi, ne pas nous décourager.

Notre plus grande fierté, c'est de constater combien des compétences collectives émergent au sein de l'Orsac et permettent de s'enrichir mutuellement. C'est ainsi qu'a été bâti le projet de Foyer d'accueil médicalisé pour adultes épileptiques qui ouvrira à Tramoyes, ainsi qu'un pôle s'est construit autour de Notre-Dame et Hestia, que le transfert de lits de soins de suite a pu se négocier d'Hauteville à Bourgen-Bresse...

Notre futur passe par la compréhension des besoins des territoires où nous oeuvrons, par la mise en œuvre de coopérations. Je crois en l'avenir de l'Orsac qui sait en permanence se réformer, qui sait innover, qui sait donner confiance à tous les salariés.

**Jean-Claude Michelin, PRÉSIDENT DE L'ORSAC**

ÉDITO



© Daniel Gillet

# Une halte sur la route

Ils fuient la guerre, des violences ou la misère. Sur leur route vers un espoir de vie meilleure, les migrants font halte dans certains établissements de l'Orsac.

## Santé mentale

Les migrants représentent un peu plus de la moitié des personnes que suit ou reçoit l'équipe mobile santé mentale précarité de l'Ain chaque année. Ils sont souvent envoyés par les travailleurs sociaux, alertés par des symptômes qui vont des maux de tête persistants aux cauchemars envahissants ou à la dépression. Ces troubles sont liés à ce qu'ils ont vécu dans leur pays mais aussi à l'incertitude permanente de leur situation actuelle : vais-je devoir déménager dans quelques mois (beaucoup ont déjà changé plusieurs fois d'hébergement depuis leur arrivée en France, au gré des décisions administratives)? Comment m'occuper de mes enfants? Tous les demandeurs d'asile ne sont pas hébergés en CADA (les centres qui leurs sont réservés), faute de place. Le suivi de ces précaires-là diffère-t-il du quotidien de l'équipe mobile? « Nous faisons appel à des interprètes pour la langue et nous avons appris à traduire une partie du langage non verbal propre à d'autres cultures. En Albanie, l'acquiescement se manifeste par

une certaine manière de hocher la tête de droite à gauche. » Mais la vraie particularité de la prise en charge de ces migrants est ailleurs : des traumatismes caractéristiques de situations de guerre ou de violences sexuelles (des femmes ont fui des viols et l'impunité de leurs agresseurs) ; un mélange de précarité matérielle et sociale (des droits qui fluctuent selon l'évolution de leur statut). « Leurs déménagements réguliers et la barrière de la langue compliquent l'accès aux services de droit commun (santé, social, éducation...). Il est impossible de commencer une psychothérapie lorsque les personnes ne peuvent même pas satisfaire leurs besoins de base. Leur précarité résonne avec la précarité de notre système d'accès aux services », explique le responsable Guillaume Pégon. « On écoute, on soulage, on apaise », résume avec humilité une infirmière. Elle soigne aussi, malgré des conditions précaires, une population de demandeurs d'asile et de migrants en grande souffrance.

## Hébergement: l'impasse

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'Ambérieu-en-Bugey accueille une petite moitié de personnes étrangères, dont un groupe important de Roumains et de familles roms. L'arrivée de ces populations venues d'Europe de l'Est sur le secteur n'est pas nouvelle mais leur nombre a augmenté sensiblement depuis deux ou trois ans. Le sujet est sensible « politiquement » bien que pour le CHRS, l'accompagnement soit sans problèmes. « Ils adhèrent à ce qu'on leur propose, ils sont réglos, entretiennent bien leur logement », résume un éducateur. Leur volonté de s'intégrer et de faire leur place en France est évidente. Certains travaillent au chantier d'insertion de la Cressonnière du Bugey, avec compétence et application. Pour Pierre Eymard-Duvernay, directeur du CHRS, les difficultés viennent de l'effet « communautaire » visible dans les quartiers où sont situés les appartements du CHRS. Et la petite population attire de nouveaux arrivants. Faute de places, un squat a vu le jour. « Malgré leur motivation, ils ont du mal à décrocher un emploi. Or le contrat de travail est nécessaire pour obtenir une carte de séjour. » Sans droits, ils ne peuvent trouver un logement hors du CHRS et c'est l'impasse, pour eux... comme pour le CHRS. P. Eymard-Duvernay plaide pour une répartition des familles dans d'autres

villes du département, d'autant que le public précaire traditionnel du CHRS est plutôt en augmentation.

## Mineurs sans famille

Le CHRS héberge quelques mineurs étrangers « non accompagnés » venus de Guinée ou d'Espagne, pris en charge par la France au titre de la protection de l'enfance. Les deux maisons d'enfants de l'Orsac en accueillent également chacune une dizaine. A la MECS Saint-Vincent d'Oullins, la majorité sont originaires d'Afrique. Ils vivent dans l'inquiétude de leur avenir et dans le désarroi de la séparation d'avec leur famille. Ce sont des jeunes « sans problème », respectueux des adultes et de la règle, très investis dans leur scolarité, explique Sylvie Fezay, chef de service. Le défi pour les éducateurs est de les soulager: de l'attente oppressante (obtenir un titre de séjour au-delà de 18 ans), de la solitude affective de l'exil, d'un passé souvent marqué par des maltraitements ou le danger. Ils gèrent aussi les démarches administratives compliquées (rendez-vous au consulat pour les pièces d'identité ou avec l'avocat, suivi de l'instruction du dossier par la justice, ouverture de droits sociaux, inscriptions à l'école...). L'établissement ignore le plus souvent ce qu'ils deviennent ensuite même si certains ont pu s'installer et faire leur vie dans la région.

A.B.

## Ne pas faire de vagues

Pour les mineurs isolés, « ne pas faire de vague est une condition de leur maintien en France. Ils savent que leur situation est précaire et s'efforcent d'être dans la norme », expliquait Dominique Zorzini, la directrice de la MECS Saint-Vincent, en 2013 dans Orsac Liaison.

## Cher payé

Certains ont fui des zones de conflits ou la perte de leurs proches, d'autres ont choisi l'exil pour trouver une vie meilleure ou ont été « envoyés » sans ménagement par la famille dans une Europe rêvée. « Il y a chez nous un jeune qui pleure tous les soirs. C'est cher payé pour se faire une place en France », commentait Estelle Marin, chef de service éducatif aux Marmousets, dans le même article de 2013 (« Les mains vides et la tête pleine », Orsac Liaison n°60, janvier 2013).

## Urgence versus insertion

Le CHRS d'Ambérieu-en-Bugey dispose de places d'urgence et de places d'insertion. Pour ces dernières, l'accueil est plus long et les travailleurs sociaux travaillent avec les personnes à résoudre les problèmes de revenus, de santé, de famille ou de logement qu'elles peuvent rencontrer.

## Équipe mobile

L'équipe mobile santé mentale précarité est rattachée au Centre psychothérapique de l'Ain. Le dispositif complet, appelé Carrefour santé mentale précarité, comporte aussi une permanence d'accès aux soins psychiatriques, une équipe de psychologues d'insertion et un espace de réflexion et d'information pour les professionnels du CPA. Il est installé à Bourg-en-Bresse au 37 avenue Alsace Lorraine.

## International

Les personnes étrangères reçues par l'équipe mobile santé mentale précarité sont albanaises ou kosovares, arméniennes ou russes. Une moindre proportion est originaire d'Afrique (Ethiopie, Erythrée, République démocratique du Congo...). Des femmes fuient l'Algérie où elles sont peu protégées des abus et des violences.



## Tutorat, compagnonnage

# Comme un poisson dans l'eau

**Comment intégrer un nouveau salarié? Certains établissements ont formalisé plus que d'autres l'information et l'accompagnement des nouvelles recrues.**

Peu d'établissements se sont « mouillés » sur le sujet : en fait, le Centre psychologique de l'Ain et le centre de soins de suite et de réadaptation Orcet-Mangini. Nous nous sommes donc retrouvés une poignée autour de la table pour parler tutorat et compagnonnage. Et la seule expérience clairement formalisée était, logiquement, celle du plus gros employeur de l'Orsac. Avec l'instauration du diplôme unique d'infirmier en 1995, il fallait en effet trouver comment compenser le manque de formation en psychiatrie des nouvelles recrues. Le CPA les a envoyées pendant quelques années en stage de formation de 22 jours à l'hôpital du Vinatier à Lyon. Le CPA proposait déjà, en parallèle, des modules de formation « cœurs de

métier ». En 2007, le plan national Santé mentale ouvrit une ligne de financement pour les dispositifs de tutorat. «Après avoir travaillé sur les profils et les prérequis nécessaires, nous avons recruté et formé nos premiers tuteurs», se souvient Michel Richard, cadre supérieur de santé. La formule se révèle «très satisfaisante pour les tuteurs, les tutorés et les équipes des services». Chaque tuteur accompagne un jeune professionnel en poste dans une unité différente de la sienne. «C'était un choix délibéré, pour que les échanges se situent en quelque sorte hors du cadre, pour travailler sur les savoir-être et les pratiques en psychiatrie.» Les «tutorés» devaient bénéficier en parallèle d'une formation théorique. Jusqu'en 2014, près de 150 infirmiers «nou-

### Les participants (de gauche à droite)

**Marie-Christine Beller**, directrice adjointe d'Orcet-Mangini

**Michel Richard**, cadre supérieur de santé au CPA

**Axel Letombe**, adjoint de direction à Orcet-Mangini

**Nathalie Chazalet**, cadre supérieur de santé et chargée de mission en ressources humaines au CPA

« Environ quatre-vingt dix salariés partiront en retraite en deux ans, en 2017 et 2018. »

Michel Richard

« Nous avons beaucoup de remplacements sur de courtes durées. Les salariés doivent être rapidement dans le bain. Dans le cadre de l'accueil « nouvel arrivant », nous présentons les procédures indispensables, par exemple celle relatives à l'hygiène ou à la gestion documentaire. ... Pour la prise en charge des patients, la maîtrise de l'outil informatique est la priorité. »

Marie-Christine Beller

« Nous rencontrons deux difficultés nouvelles : des équipes hospitalières très jeunes, avec peu de gens « aguerris » et expérimentés; une charge de travail importante qui laisse peu de disponibilité pour discuter des pratiques. D'où l'importance de formaliser ces temps d'analyse et de tutorat. »

Nathalie Chazalet

« Quatre fois par an, je réunissais tous les tuteurs pour mettre en commun le vécu des uns et des autres, parler des points sur lesquels on devait être vigilants ou de la manière de sensibiliser l'encadrement à cette fonction de tutorat - chaque tuteur devait être disponible pour rencontrer son « tutoré » 2 heures par mois pendant un an. »

Michel Richard

« Nous venons de recruter un médecin italien : il est tutoré par des collègues, avec des thématiques bien identifiées. Cet accompagnement par des pairs lui permet de s'inscrire dans la dynamique du groupe. »

Axel Letombe

« L'accompagnement par des salariés plus expérimentés permet de transmettre une approche de la rééducation qui dépasse la stricte compétence technique. »

Axel Letombe

veaux» en psychiatrie sont ainsi accompagnés et 38 tuteurs formés. Mais au fil des départs en retraite, des mutations ou des promotions, le groupe de tuteurs s'est progressivement réduit à une douzaine de personnes. Un essai de tutorat « collectif » (deux tuteurs pour un groupe de 4/5 jeunes professionnels) ne prend pas. Fin momentanée du tutorat. Aujourd'hui, le CPA prépare un nouveau dispositif de tutorat, avec un cadre formalisé et mieux inscrit dans le parcours des professionnels. Transmettre Au centre Orcet-Mangini, tout embauché bénéficie du «circuit du nouvel arrivant», une réunion d'accueil suivie d'une mise à niveau sur les outils internes, l'hygiène de base, le dossier patient... «L'urgence est de sécuriser les procédures et de permettre au salarié d'être rapidement autonome», précise Marie-Christine Beller, directrice adjointe. Ce «service minimum» n'est bien sûr pas suffisant. «Nous sommes en train de formaliser un outil d'accompagnement à l'autonomie, avec une liste de tâches et de compétences nécessaires pour chaque poste; dans les services, des salariés vont être identifiés comme réf-

rents: ils accompagneront les nouveaux, notamment lors des remplacements de congés, et valideront leurs acquis au terme de 8-15 jours. Nous l'avons déjà testé avec le service de lingerie, nous allons le mettre en place avec les agents de service hospitalier pour la période estivale.» Orcet-Mangini est également confronté à un important turn over de kinésithérapeutes (assez habituel dans le métier) avec un fréquent recrutement de professionnels étrangers. Il faut donc aplanir les difficultés de compréhension dues à la langue et la culture du pays d'origine – Portugal, Belgique, Espagne, Pologne... «L'accompagnement vise aussi la transmission de notre culture professionnelle, sachant que les différences dans les pratiques et les cultures de soins sont sources d'enrichissement mutuel», constate Axel Letombe, adjoint de direction. Les plateaux techniques des kinés ont été réunis sur le même étage pour faciliter les échanges entre collègues et favorise le tutorat au quotidien lors des prises de poste.

**Formations : carton plein à l'Ehpad Sévigné**  
L'an dernier, quasiment tous les salariés de la maison de retraite ont bénéficié de formations. L'établissement avait saisi l'occasion de généreux financements proposés par le fonds Unifaf dans le cadre d'une démarche expérimentale en Isère, complétés par des crédits de l'ARS. En plus des formations sur la sécurité et le développement personnel, plusieurs agents ont suivi des formations qualifiantes et diplômantes. Deux salariés en contrat d'avenir ont validé le diplôme d'aide-soignant, une infirmière a préparé le diplôme de cadre de santé, un agent de soin a validé le diplôme d'aide médico-psychologique pour évoluer sur un poste d'animatrice. Bref, une année compliquée pour les plannings mais résolument enrichissante!

**orsac.fr**

Plus d'infos dans les actualités du site internet de l'Orsac !

**RECONVERSION**

**La Maison d'Hestia gère désormais des Lits d'accueil médicalisés**



● La mutation de l'établissement aura été remarquable : contraints de fermer l'activité de soins de suite et de rééducation qu'elle assurait à Lyon, la Maison d'Hestia a déposé un projet de création de Lits d'accueil médicalisés (LAM), qui a été accepté par l'ARS en décembre. Les LAM sont destinés à des personnes sans domicile qui souffrent de maladies invalidantes ou chroniques. La prise en charge est à la fois médicale et tournée vers un projet de vie, sans durée de séjour limitée a priori. Tout s'est fait rapidement et les 20 lits accueillent les premiers résidents en juillet. Pour cet établissement pilote en Rhône-Alpes, l'Orsac a développé comme à son habitude



**L'Orsac prépare l'ouverture d'un Foyer d'accueil médicalisé pour adultes épileptiques et va recruter une cinquantaine de salariés**

Il accueillera à Tramoyes (Ain) 42 adultes atteints d'épilepsie sévère résistante aux traitements. Pour concevoir ce lieu de vie, l'Orsac a monté depuis un an et demi une équipe de pilotage et travaille avec EPI (une association de familles militant pour l'ouverture de tels établissements). « Nous avons voulu créer un lieu le plus ordinaire possible, propice à une belle qualité de vie,

des partenariats avec d'autres structures (associations spécialisées, Permanence d'accès aux soins de santé, Réseau social rue hôpital, HCL, etc.).

Plus d'infos sur le site: [www.lam-orsac.fr](http://www.lam-orsac.fr)

**PARENTALITÉ**

**Le Service d'accompagnement à domicile : soutien familial et protection de l'enfance**

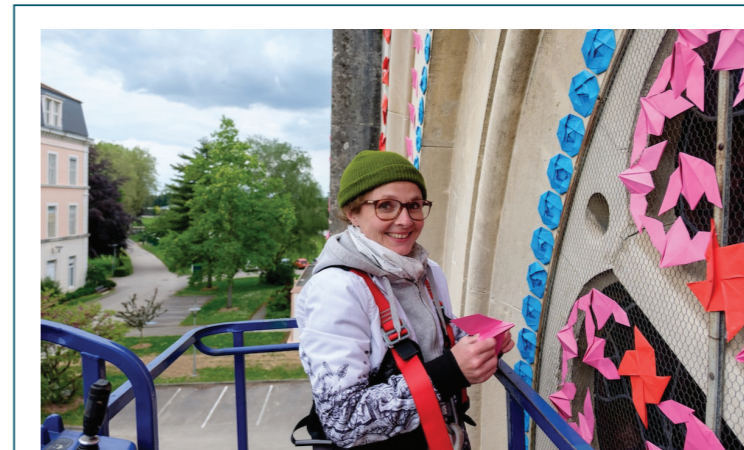
● Le Conseil départemental de l'Isère a demandé aux structures qui, comme le SAD, effectuent des accompagnements à domicile, de travailler également dans un cadre judiciaire, autrement dit contraignant pour la famille. Ainsi, pour la première fois en 2015, le SAD a pris en charge des AEMO renforcées (actions éducatives en milieu ouvert) alors que depuis son ouverture en 2009, le service ne travaillait que sur des mesures administratives (avec l'adhésion de la famille et sur proposition des services sociaux).

**Auteurs d'infractions sexuelles**

Le CPA vient d'ouvrir une plateforme départementale pour les auteurs d'infractions sexuelles. Ce dispositif, qui manquait dans l'Ain, est destiné en priorité aux personnes placées par la Justice sous obligation de soins. Une équipe dédiée (un temps de psychiatre, des infirmiers...) reçoit les personnes pour des évaluations, des consultations et le suivi médical. Elle est adossée au CMP de la rue Gabriel Vicaire à Bourg-en-Bresse et placée sous la responsabilité du Dr Jomard.

**Patients au long cours**

L'unité Bourneville, réservée aux patients psychotiques déficitaires graves, a déménagé mi-avril dans un bâtiment tout neuf. Elle est entièrement de plain pied et divisée en trois groupes de vie (de dix lits chacun), avec des locaux communs, une salle à manger et des chambres individuelles avec salle de bain. Les deux autres unités de suite intégreront également des locaux neufs au printemps prochain.



**10 000 origamis pour une oeuvre éphémère et joyeuse**

Le CPA a collaboré avec l'artiste Mademoiselle Maurice pour réaliser en mai une fresque colorée de milliers d'origamis collés sur la façade de la chapelle. Pendant six mois, les petits papiers ont été pliés par plus de 250 patients, salariés et habitants emballés par le projet. L'artiste avait donné les consignes (trois modèles : moulin, oiseau et fleur, dans une gamme définie de tailles et de couleurs). Les derniers ateliers de pliage organisés au CPA ont réuni 80 participants, dont certains découvraient l'hôpital à cette occasion. Le projet né au sein du dispositif culturel du CPA, Culture NoMad, a associé un centre social, un lycée, la MJC, l'hôpital Fleuryriat, Vivre en ville 01... Le 17 mai, 250 personnes se sont retrouvées devant la chapelle où l'artiste venait d'achever son oeuvre monumentale (trois jours d'installation). Ce vernissage fut assurément le grand moment de la saison culturelle du CPA, empreint d'émotion, de fierté et de gaieté. Culture NoMad cultive déjà de nouveaux projets.

**CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN :**

**L'ouverture des unités se poursuit**

● Trois unités supplémentaires sont ouvertes (Oasis et Colombier depuis le printemps et Chamoise en juillet) : tous les patients peuvent accéder librement au parc, y compris ceux qui sont hospitalisés sous contrainte (plus d'un patient sur trois). Il ne reste donc plus que trois unités fermées sur les 14 que compte l'hôpital. Le libre accès aux cours intérieures des bâtiments avait déjà été généralisé. Par ailleurs, les portes des chambres ne sont plus fermées la nuit. Le personnel de garde a donc été renforcé pour la sécurité et la tranquillité de tous les malades, du fait de la déambulation de certains patients (sachant que les personnes ont la possibilité de fermer leur porte de l'intérieur). Cette politique d'ouverture, à laquelle s'est engagée le CPA auprès de l'ARS en mars mais déjà prévue dans le projet d'établissement de 2015, va se poursuivre.

**L'UNITÉ PINEL EN PLEINE TRANSFORMATION**

● Cette unité est conçue pour des patients présentant des troubles du comportement accompagnés de violences, afin de gérer temporairement une crise. Le nombre de lits a été provisoirement réduit de 21 à 14 pour diminuer le nombre de chambres d'isolement. Le CPA s'applique à trouver des solutions de sortie pour les 5 ou 6 patients au long cours qui sont encore à Pinel. Après le départ du médecin chef, le CPA recrute pour septembre un médecin psychiatre qui sera chargé d'un projet neuf pour l'unité.

**Nous, vous, ils...**

PHILIPPE XIMENA  
**Administrateur à Roche Fleurie**

Il prend le relais de Charles Lançon comme administrateur délégué des Foyers de Roche Fleurie (Prémeyzel, Ain). Agé de 55 ans, Philippe Xiména a travaillé dans l'industrie de la plasturgie et de la métallurgie et gère une entreprise de pergolas bioclimatiques située dans l'Ain.

DOMINIQUE LEBRUN  
**Nouvelle administratrice**  
Dominique Lebrun a fait toute sa carrière dans le secteur sanitaire et les hôpitaux, essentiellement à la Mutualité française où elle occupait récemment le poste de directrice générale pour le Rhône. Elle intègre l'Orsac comme administratrice chargée de mission auprès des établissements de soins de suite et de rééducation.

PASCAL VASSALLO  
DOMINIQUE BLOCH-LEMOINE  
**Changement de direction au CPA**  
Pascal Vassallo prend sa retraite et quitte le CPA en septembre, le temps d'un passage de relais avec son successeur, Dominique Bloch-Lemoine, issu du secteur hospitalier psychiatrique (privé non lucratif).

## L'ORSAC S'ENGAGE DANS LE SERVICE CIVIQUE

Ils sont actuellement quatre jeunes de moins de 26 ans en service civique : Frédéric Baillat à Mont-Fleuri, Marion Cosnard au Clos Chevalier, Adrien Fèvre au Centre de soins de Virieu et Elie Molko à La Pousterle. D'autres les avaient précédés, aux Foyers de Roche-Fleurie par exemple. Ils accomplissent dans leur établissement d'accueil une mission d'intérêt général (qui ne se substitue pas à un travail salarié), pour laquelle ils sont accompagnés par un tuteur. L'Orsac assure des formations complémentaires, par exemple sur les handicaps, la gestion d'une animation, le verbal et le non verbal etc. Grâce à cette éducation citoyenne par l'action, le service civique offre au jeune une occasion de gagner confiance en soi, de gagner en compétences et de préparer son avenir. Tous les établissements intéressés

sont invités à contacter l'association, le dispositif étant monté en coopération avec l'URIOPSS (qui dispose de l'indispensable agrément).

## UNE ÉQUIPE ORSAC À RUN'IN LYON

Sur une suggestion du Dr Sutet, médecin à la clinique Notre-Dame, les « coureurs » du secrétariat général ont pris les rênes de l'organisation : l'Orsac monte une équipe pour participer à la course urbaine Run'in Lyon le dimanche 2 octobre.

Une dizaine de salariés de plusieurs établissements sont déjà inscrits, rejoignez-les sur la distance qui vous plaît, 10km ou semi-marathon.

Plus d'infos auprès de Romain Houdusse (04 72 56 73 00) et sur le site [www.runinlyon.com](http://www.runinlyon.com)

## AGENDA...

**Conseil plénier  
vendredi 16 décembre**  
Rendez-vous traditionnel de l'association et de représentants des établissements, le conseil plénier se retrouve à Sainte-Foy-lès-Lyon en fin d'année. Programme en cours!



## QUESTION D'ACTUALITÉ Laure Chareyre, directrice de l'URIOPSS

**En quelques mois, trois lois importantes pour notre secteur ont été promulguées : adaptation de la société au vieillissement (décembre), modernisation de notre système de santé (janvier), protection de l'enfance (mars). Vont-elles (enfin !) dans le sens d'une simplification des dispositifs et des réglementations ?**

*« Si on lit les intentions de ces lois, cela va clairement dans le sens des attentes des citoyens : simplifier, fluidifier, coordonner... La nécessité d'en finir avec des systèmes compliqués et surtout cloisonnés est bien comprise. Pourtant, quand on passe à la déclinaison pratique des lois (à travers les décrets), c'est en général une autre histoire. Je suis frappée qu'il soit encore si difficile pour les administrations centrales de se détacher d'une conception basée sur le risque zéro induit par l'Etat protecteur. Tout s'organise de façon très normative, comme si le rôle principal de l'Etat était de traquer et d'empêcher les défaillances... au lieu d'exercer un contrôle basé sur les compétences. Il n'y a pas mieux pour brider la créativité !*

*Pourtant les choses commencent à bouger... Les administrations et les collectivités locales prennent conscience des limites de ce type de fonctionnement et semblent mûres pour oser le dépasser. Je le constate par exemple avec la nouvelle Métropole de Lyon (qui cumule les compétences social et économie) : elle a relié la gestion du RSA et les politiques de l'emploi. D'autres expérimentent des dérogations sur de pe-*

*tits territoires, par exemple en proposant l'orientation d'un enfant vers une structure ITEP-Sessad sans plus de précision, en laissant les professionnels juger s'il est mieux dans la partie établissement (Itep) ou dans le service de suivi à domicile (Sessad), lui permettant du même coup de faire évoluer souplement son orientation et passer de l'un à l'autre. Cela paraît simple mais ça déroge aux règles de financement (les lignes budgétaires sont différentes pour l'Itep et le Sessad).*

*Sortir des clous de cette manière, cela implique de partager les responsabilités et les risques. Cela représente un changement de comportement important pour les services qui orientent et qui financent, mais aussi pour les associations gestionnaires qui doivent accepter de rendre des comptes autrement. La confiance se partage. »*

L'URIOPSS Rhône-Alpes regroupe les associations ou organismes qui gèrent des établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire.

[www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)